

SESSION DE FORMATION

Rédiger un cahier des charges pour identifier les compétences nécessaires à une action

Une session pour quoi ?

La rédaction d'un cahier des charges vous semble-t-elle compliquée ? Un exercice fastidieux ? Pas toujours nécessaire ? Pourtant, le cahier des charges est un élément de cadrage essentiel pour formaliser une action, débiter une collaboration, rechercher un prestataire...

Cap Rural propose une session de formation qui vous donnera les principes clés de la rédaction d'un cahier des charges.

Une session pour qui ?

→ Une formation pour les agents de développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes et l'ingénierie mobilisée ponctuellement dans des démarches de développement local rural.

Au programme

S'il n'existe pas de modèle type de cahier des charges - car chaque situation nécessite un document spécifique -, un certain nombre de règles peuvent toutefois être définies. Celles-ci seront abordées à partir des questionnements suivants :

- Quels sont les principes d'un cahier des charges ?
- A quoi sert-il ?
- Comment et quand en rédiger un ?

Méthode pédagogique

Cette session sera construite autour d'apports méthodologiques illustrés d'exemples.

Qui intervient ?

- **Anne Carton**, directrice, Cap Rural
- **Nelly Marrel**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

En pratique

- 23 février 2023 de 14h à 15h30, en ligne
- 15 participants maximum. Date limite d'inscription : 17 février 2023
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Nelly Marrel, 06 77 83 12 76, europa.devrural@caprural.org